

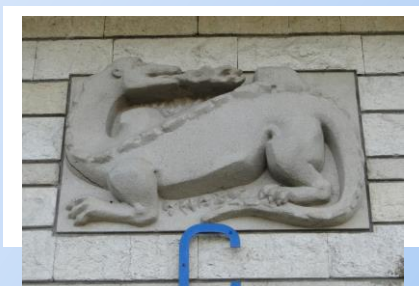


Lycée

JEAN MONNET



Enseignement d'exploration en classe de Seconde CREATION ET ACTIVITES ARTISTIQUES ARTS VISUELS



66 bd de Châtenay CS 90016

16121 COGNAC Cedex

Tél. : 05 45 36 83 10 Fax : 05 45 35 39 55

ce.0160020k@ac-poitiers.fr

site : www.lyceejeanmonnet-cognac.fr

Préambule :

Comme tous les enseignements d'exploration, CREATION ET ACTIVITES ARTISTIQUES ne conditionne pas l'orientation vers quelque série de baccalauréat que ce soit.

Il comprend 4 domaines d'exploration parmi lesquels le lycée Jean Monnet propose Arts Visuels.

Objectifs

Les arts visuels produisent des objets artistiques essentiellement perçus par l'œil du spectateur. Ils englobent donc :

- Les arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, nouveaux médias),
- Le cinéma et la photographie,

Et cela dans leurs diverses réalités (technique, économique et artistique)

Les modèles et les enjeux esthétiques des images y sont confrontés à la réalité de leur élaboration et à leur perception dans le monde contemporain afin de mieux cerner la portée d'un geste créatif.

On s'intéressera aussi à la découverte des métiers et des chaînes de métiers associés aux arts visuels pour susciter une réflexion sur les contraintes matérielles et les exigences économiques de l'art.

↳ Exemples de compétences développées

· Compétences relatives à la culture personnelle :

- Développer sa culture en s'ouvrant à des œuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts visuels.
- Situer sa pratique, ses intérêts et ses goûts personnels
- Développer des compétences critiques

· Compétences relatives à la pratique artistique

- Développer, concevoir et réaliser un travail personnel lié à la production des images
- Choisir ses propres moyens d'expression

· Compétences transversales :

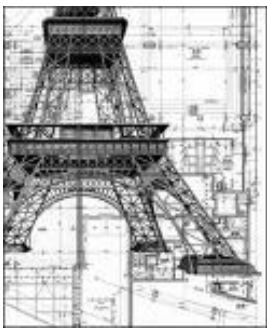
- Etre capable de donner sens aux activités artistiques et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques
- Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel



Mise en oeuvre

Les élèves travaillent sur des projets qui s'appuient sur le croisement d'une ou plusieurs questions avec un ou plusieurs lieux de création artistique

Les lieux de création artistiques peuvent être par exemple : un musée, une exposition, un festival, la projection d'un ou plusieurs œuvres cinématographiques, un site multimédia, l'atelier d'un photographe ou d'un plasticien.....



A l'occasion d'un festival centré sur l'oeuvre d'un cinéaste, on peut par exemple s'interroger sur la cohérence d'une œuvre cinématographique et réaliser un site mettant en valeur cette cohérence en proposant différents parcours et voyages dans les films.

Lors de la visite d'un atelier de créateur d'art, on pourra réfléchir sur la relation art - artisanat; s'intéresser à la restauration et à la préservation des œuvres et ensuite produire un documentaire sur les informations recueillies.

Dans un atelier de graphisme (BD, communication visuelle), les élèves s'intéresseront aux enjeux professionnels, aux ressorts de l'image et à ses principes rhétoriques dans le cadre de la communication visuelle ou dans l'illustration.

